



Bien Vivre Toulouse Centre

A l'attention de chacun des candidats têtes de liste aux prochaines élections municipales des 15 et 22 Mars 2020 à Toulouse

Madame, Monsieur,

L'association **Bien Vivre Toulouse Centre (BVTC)** créée en 2014 et forte actuellement de près de 1000 adhérents et de milliers de sympathisants a pour objet de lutter de façon impartiale, indépendante et apolitique contre toutes les nuisances susceptibles de gêner les riverains, les habitants et les visiteurs de Toulouse : incivilités, sécurité, environnement, santé, propreté, troubles à l'ordre public, nuisances sonores, détournement de l'espace public, abus de terrasses, mobilité et circulation, urbanisme, etc ...

BVTC participe activement à la vie de la cité en défendant l'intérêt général dans un rôle « **d'aiguillon partenaire et constructif** » en privilégiant la concertation avec les élus, les fonctionnaires de la Mairie et de la Préfecture, les Syndicats Professionnels des bars et restaurants et avec d'autres associations toulousaines ou nationales.

C'est dans cet esprit que **BVTC** dénonce ce qui ne va pas en proposant particulièrement aux élus de corriger les situations critiques afin d'**améliorer le mieux vivre ensemble dans la ville**. Fort de cette expérience, nous revendiquons une expertise certaine fondée sur les multiples témoignages que nous recevons, la connaissance des problématiques et des cadres légaux et sur nos nombreuses propositions d'améliorations.

A l'occasion des élections municipales des 15 et 22 Mars 2020, nous avons souhaité informer nos adhérents et nos sympathisants électeurs du prochain Conseil Municipal de Toulouse de l'opinion de chacun des candidats tête de liste sur un certain nombre de sujets placés aux premiers rangs de leurs préoccupations.

Dans un souci de transparence et comme **BVTC** est une association farouchement indépendante de tout parti politique, nous avons envoyé en même temps ce questionnaire à tous les responsables des listes déclarées à ce jour.

Aussi et pour garantir l'équité entre les différentes listes, nous vous remercions par avance de retourner ce questionnaire dûment rempli soit **par courriel** (bvtctoulouse@gmail.com) ou **soit par courrier** (BVTC - B.P. 40909 - 31009 Toulouse Cedex 6) **avant lundi 17 Février 2020 dernier délai** signé d'un ou plusieurs responsables de votre liste en indiquant les noms et qualités des signataires.

Enfin et concernant notre communication, nous diffuserons **fin-Janvier** ce questionnaire à nos adhérents et aux médias et nous publierons les réponses reçues ou l'absence de réponses **fin-Février**.

Comme vous le savez, la démocratie étant une richesse fragile qui repose sur un processus électoral précis, vous êtes en tant que candidat porteur et comptable, comme vos colistiers et vos adversaires, de la qualité du débat offert aux citoyens.

Dans l'attente de vous lire et avec mes meilleures salutations,

François PECHMEJA – Président BVTC



Questionnaire sur les intentions et avis proposés par la liste
 (à compléter).....Aimer Toulouse.....portée par Mr/Mme Jean-Luc Moudenc
aux prochaines élections municipales des 15 et 22 Mars à Toulouse

1. Dans votre programme ou vos prévisions d'actions municipales, quel est votre ordre d'importance avec priorité de traitement des sujets suivants :

Remarques : des précisions sur l'ordre de priorité sont apportées dans un courrier joint.

	ordre d'importance avec priorité							
	1	2	3	4	5	6	7	8
sécurité	✓							
environnement et écologie	✓							
tranquillité et bien-être des habitants	✓							
propreté	✓							
animations et festivités	✓							
développement des petits commerces	✓							
développement économique	✓							
circulation automobile urbaine et péri-urbaine	✓							
patrimoine historique et environnement naturel	✓							
tourisme et attractivité de la ville	✓							

Mettre une seule croix par sujet selon un ordre d'importance décroissant de 1 (plus fort) à 8 (plus faible)

2. Sécurité

citer au moins 3 mesures fortes que vous envisagez : 3 mesures forte pour + de sécurité au quotidien

Nous créerons, au sein de la Police municipale, une unité spéciale chargée de pacifier et de sécuriser les places et les rues plus particulièrement touchées par la délinquance

Nous déploierons au moins 100 caméras de vidéoprotection supplémentaires dans tous les quartiers où il existe encore des lacunes de couverture

Nous doublerons les patrouilles de la Police municipale pour permettre de pratiquer de l'îlotage et que les Toulousains, ainsi, connaissent mieux leurs policiers municipaux

3. Environnement / Écologie

citer au moins 3 mesures fortes que vous envisagez : 3 mesures d'écologie pragmatique pour uen ville + verte et + fraîche

« Cinq grands parcs » pour offrir de nouveaux espaces de nature accessibles le long de l'Hers, du Touch, de l'ancien lit de la Garonne (Margelle de la Garonne, du parc de Monlong au jardin du Barry), des canaux (canal du Midi, canal latéral) et la transformation de l'Île du Ramier, un poumon vert de 150 ha.

Nous doublerons la superficie d'espaces verts protégés sur Toulouse dans le PLUi-H, notamment pour sanctuariser nos cœurs d'îlots verts dans nos quartiers résidentiels ;

Nous mettrons en place trois déchetteries de proximité en centre-ville et nous expérimenterons le recyclage du plastique contre des bons d'achat, toujours dans le centre-ville.

4. Votre opinion sur ces affirmations

	oui	non
l'espace public est devenu un espace conflictuel		X
il y a trop d'occupation privée de l'espace public		X
il y a trop d'occupation de l'espace public par des équipements publics		X
les nuisances subies par les habitants sont dues à une pression excessive exercée sur le domaine public	X	
l'espace public est prioritairement l'espace des riverains		X
l'espace public appartient à tous et chacun peut y faire ce que bon lui semble		X
l'espace public n'est pas limité à l'emprise au sol, c'est aussi un volume	X	
l'espace public comporte des dimensions sonore, olfactive, visuelle, des éléments culturels	X	

Remarques : des précisions sont apportées dans un courrier joint à ce questionnaire pour expliciter la nécessité d'une gestion commune et équilibrée des espaces publics.

5. Vos propositions pour améliorer la propreté

	oui	non	autre réponse
augmenter les moyens en personnel et matériels			Adapter les moyens matériels et humains selon les besoins
augmenter les tournées mobiles			A perfectionner si nécessaire et selon les besoins des quartiers
multiplier les passages des techniciens de surface			Mise en place de référents propreté pour signaler plus facilement les salissures
utiliser des véhicules de lavage et nettoyage plus adaptés			Nous expérimentons déjà plusieurs procédés aujourd'hui
renforcer la brigade des incivilités avec un objectif « tolérance zéro »			Nous proposons de renforcer la Brigade contre les incivilités
faire des campagnes d'information pour garder la ville propre			Oui avec des campagnes pédagogiques et astucieuses

6. Pensez-vous diminuer l'utilisation du domaine public

	oui	non	autre réponse
sur la place emblématique du Capitole en limitant le nombre de manifestations par an (nombre à préciser)			Déjà entamé. Mieux répartir les événements sur l'ensemble de la ville pour limiter leur concentration sur le centre-ville.
marché de plein air		X	
animations ponctuelles privées ou commerciales			Mieux les répartir sur l'ensemble de la ville
terrasses des commerces de bouche			Les réguler (comme nous le faisons dans le Plan Terrasses) lorsqu'elle ne respecte pas les règles de partage de l'espace public.
manifestations sportives			Mieux les répartir sur l'ensemble
manifestations culturelles			des quartiers de la ville

7. Pensez-vous augmenter le montant des redevances d'occupations du domaine public

	oui	non	autre réponse
marchés de plein air			Les commerces et marchés sont importants et participent pleinement à l'animation et la convivialité de notre ville, pourvu qu'ils respectent les règles mises en place par la collectivité.
animations ponctuelles privées			
animations ponctuelles commerciales			
terrasses des commerces de bouche			Les manifestations d'ultras tous les samedis ont durement touché les commerçants et empêché la bonne tenue de manifestations (culturelles, sportives ou autres...). Revoir la redevance reviendrait à les pénaliser de nouveau.
manifestations sportives			
manifestations culturelles			

8. Vos intentions sur l'heure de fermeture des débits de boissons (hors discothèques)

	1h00	2h00	3h00
bars et restaurants		X	X
terrasses des bars et des restaurants		X	X

Nous respectons l'arrêté préfectoral (20 janvier 2009 modifié par l'arrêté du 6 décembre 2011) qui définit les heures de fermeture des débits de boissons : 2h du matin la semaine et 3h le week-end mais nous saurons intransigeant avec les nuisances nocturnes et sanctionnerons les commerçants qui ne respectent pas les règles ou les horaires.

9. Vos intentions concernant les terrasses des commerces de bouche

	oui	non	autre réponse
revoir l'actuel règlement de l'occupation du domaine public par A.M. du 21 Juillet 2016 pour préserver l'intérêt des riverains			Nous sommes favorable à la réglementation des terrasses telle que nous le faisons déjà aujourd'hui avec le Plan terrasses.
réduire le nombre de terrasses déjà autorisées			
réduire la surface des terrasses existantes			Ce plan a déjà limité le nombre et la surface des terrasses et certaines pourraient ne pas être renouvelées.
limiter la surface de la terrasse à la surface intérieure de l'établissement			Nous poursuivrons notre action dans le sens d'un partage de l'espace public et de la qualité de vie pour les habitants et les riverains.
supprimer toutes les extensions des terrasses existantes			
interdire les terrasses fermées type barnum			
interdire les terrasses chauffées ou climatisées			Sensibiliser les commerçants
rendre l'exploitant responsable des nuisances créées par sa clientèle et sanctionner sans tolérance les débordements immédiats ou consécutifs à son exploitation			Nous sanctionnons déjà les établissements qui nuisent à notre qualité de vie (fermetures administratives et avertissements).

10. Le bruit est une agression reconnue dangereuse, quelle sera votre politique concernant les causes des nuisances sonores

	répression systématique	conciliation et répression	éducation et conciliation	aucune
deux-roues motorisés		X		
musique amplifiée provenant de véhicules		X		
musique amplifiée provenant de commerces riverains		X		
musiciens de rues et spectacles divers		X		
livraisons matinales des commerces de bouches et débits de boissons			X	
incivilités diurnes ou nocturnes de groupes de personnes alcoolisées ou non		X		
sorties des bars, restaurants, discothèques et établissements de nuit		X		
manifestations sportives et animations			X	

11. Vos intentions sur la «Fête de la musique»

	oui	non	autre réponse
retrouver l'esprit initial de cette fête en favorisant la participation de musiciens amateurs	X		
imposer une limite des volumes sonores en décibels			Sensibiliser les musiciens aux règles et au respect des riverains
laisser la fête s'organiser et se dérouler sans intervenir			La fête de la musique doit rester festive tout en respectant les règles et le cadre de vie des habitants et des riverains (nuisances, bruit, sécurité...)
organiser et autoriser les points musicaux en fonction des lieux			
arrêter toute manifestation musicale à 1h00			
interdire les ventes d'alcool et les comptoirs sauvages			Respect de la réglementation en vigueur pour la vente d'alcool et l'occupation de l'espace public.
permettre aux musiciens acoustiques ou isolés d'être audibles			Respect de la réglementation sur le matériel amplifié.

12. Concernant le pouvoir du Maire

	oui	non
La Loi « engagement, vie locale et proximité de l'action publique » va augmenter le pouvoir des Maires et faciliter leur action ; pensez-vous demander au Préfet le transfert de ses prérogatives en matière de police administrative et de fermeture autoritaire des débits de boissons	X	

13. Votre opinion sur les barrières urbaines installées sur les trottoirs

	oui	non	autre réponse
elles sont inesthétiques			Étudier rue par rue et en concertation avec les habitants et commerçants pour embellir ce mobilier urbain. Une concertation au début du mandat permettra d'établir une stratégie d'embellissement
elles entravent la circulation piétonnière des personnes à mobilité réduite, âgées ou accompagnées d'enfants			Les barrières sont été installées pour la sécurité des habitants :
elles servent d'accroches-vélos			- empêcher les véhicules de passer dans certaines rues, - sécuriser des périmètres lors d'événements ou manifestations
elles constituent un encadrement désagréable de l'espace urbain			conformément au plan Vigipirate.
sauf aux endroits sensibles (écoles, bâtiments publics, ...), il faut les remplacer par des potelets			Remplacer par des potelets quand les barrières sont installées sur du long-terme. Les potelets peuvent, par exemple, servir de support pour la végétalisation.

14. Urbanisme

	oui	non	autre réponse
êtes-vous favorable à la végétalisation de l'espace public (malgré les contraintes techniques)	X		
pensez-vous inciter l'utilisation de véhicules électriques pour les livraisons	X		
pensez-vous lancer un plan massif de remplacement des engins « publics » par leur équivalent électrique			Nous opterons pour le gaz ou l'électrique.
êtes-vous favorable au projet de construction de la Tour Occitanie	X		
pensez-vous inverser la densification urbaine excessive actuelle			Nous avons déjà ralenti le rythme de la densification mais nous souhaitons aller plus loin en mettant en place des instances de concertation.
êtes-vous favorable à l'introduction d'éléments architecturaux modernes dans le tissu urbain			oui s'ils respectent la qualité d'usage et l'esthétique.
prendrez-vous des mesures pour favoriser le maintien des familles			Construction de grands logements, améliorer le quotidien (construction d'écoles, crèches, accueils de loisirs, faciliter les démarches des familles...)

15. Mobilité et Circulation

	oui	non	autre réponse
êtes-vous favorable à l'instauration de zones à circulation limitée contrôlées automatiquement comme cela se fait à Rome ou à Londres		X	Contre les péages urbains, car c'est une barrière discriminante autour du centre-ville
faut-il verbaliser les cyclistes dangereux qui ne respectent pas le code de la route			Associer la pédagogie (sensibilisation) et la fermeté (sanction) pour ceux qui enfreignent le code de la route
êtes-vous favorable à l'interdiction des trottinettes			Autorisées que si leur exploitant bride leur vitesse par GPS (6km/h en zone piétonne)
êtes-vous favorable à l'instauration de Zones à Faibles Émissions	X		Oui mais dans la concertation
pour diminuer les embouteillages, souhaitez-vous revoir la politique des couloirs de bus qui restreignent la circulation des autres véhicules			Aujourd'hui les couloirs de bus sont présents où le besoin est avéré et impérieux. Optimisation de la circulation via des aménagements des carrefours, usage des feux tricolores...
vous engagerez-vous résolument pour la 2 ^{ème} rocade			Oui et pour tous les projets routiers qui permettront d'améliorer la vie quotidienne.

16. Transport en commun

	oui	non
vous engagerez-vous résolument pour la 3 ^{ème} ligne de métro	✓	
êtes-vous favorable à la gratuité des transports en commun :		X
		X
		X
		X
des emprises de lignes de trains existent, pensez-vous développer leur usage pour compléter les modes de transport urbain	✓	

Remarques : Concernant, les emprises de lignes de trains, je suis favorable à la réalisation des AFNT. Pour le projet de RER Toulousain, ce projet doit être mené et organisé par la Région pour éviter toute confusion institutionnelle. Pour la gratuité, je suis favorable à une tarification solidaire comme nous l'avons mise en place sous ce mandat avec les étudiants et les seniors.

17. Propositions à faire en complément de ce questionnaire

Les réponses apportées à ce questionnaire appellent quelques précisions que j'ai jointes dans un courrier.

Le partage des espaces publics, respectant à la fois les usagers, les habitants et les riverains, commerçants, doit toujours

permettre un équilibre entre les besoins et les aspirations d'une part et le respect des règles d'autre part pour construire une bonne vie de quartier.

Nous agissons, tout à la fois, par la sensibilisation, la conciliation et la sanction quand cela s'avère nécessaire ou lorsque les règles établies par la collectivité ou par la Loi ne sont pas respectées. La concertation est essentielle pour parvenir à cet équilibre.

Vous retrouverez toutes nos propositions de manière non exhaustive sur le site internet moudenc2020.fr.

Nom(s) , Fonction , Date et Signature(s)

(Signature à la suite du document complémentaire joint au questionnaire)

COMPLÈMENTS DE RÉPONSES AUX 16 THEMES DU QUESTIONNAIRE

1. Dans votre programme ou vos prévisions d'actions municipales, quel est votre ordre d'importance avec priorité de traitement des sujets suivants :

L'ensemble des thèmes mentionnés sont importants pour le développement d'une ville telle que Toulouse et il est très complexe de les classer par ordre de priorité. Je n'imagine pas une ville où les habitants ne se sentent pas en sécurité (nous avons pour cela investi de manière conséquente dans le développement de la vidéo-protection en centre-ville : 184 caméras et des patrouilles de la PM dédiées à la place Saint-Pierre et ses abords) mais je ne souhaite pas, non plus, que les Toulousains subissent les effets du réchauffement climatique : Toulouse doit aussi être un modèle de transition écologique. Ainsi, notre ville doit pouvoir répondre aux multiples et diverses attentes de tous les habitants : un citoyen doit pouvoir se sentir en sécurité par la sanction sans tolérance des incivilités, se promener dans une ville propre et agréable, trouver à proximité des espaces verts, des écoles, des crèches et travailler dans une ville attractive et dynamique.

2. Sécurité

Ci-dessous trois mesures phares pour sécuriser toujours plus l'espace public :

- nous créerons, au sein de la Police municipale, une unité spéciale chargée de pacifier et de sécuriser les places et les rues plus particulièrement touchées par la délinquance. À Toulouse, certains lieux sont prisés pour des attroupements de délinquants ou des petits trafics. Pacifier ces places et ces rues ne peut passer que par une présence constante de prévention, de médiation et de fermeté. C'est pourquoi cette unité spéciale, formée à la médiation, sera chargée de faire respecter l'ordre républicain sur ces places et d'assurer une présence continue tant que cela sera nécessaire ;
- nous déploierons au moins 100 caméras de vidéoprotection supplémentaires dans tous les quartiers où il existe encore des lacunes de couverture. La vidéoprotection apporte, au quotidien, une aide précieuse pour rechercher des auteurs de trouble et dissuader une partie de la délinquance. Face aux discours idéologiques, nous sommes les garants du maintien des caméras ;
- nous doublerons les patrouilles de la Police municipale dans l'espace public quand, aujourd'hui, en journée, il y a une patrouille par secteur, souvent sollicitée pour traiter des problèmes. Nous voulons déployer une patrouille supplémentaire par secteur, qui puisse quadriller l'espace public et être pleinement au contact des Toulousains. Cela permettra de pratiquer de l'ilotage et que les Toulousains, ainsi, connaissent mieux leurs policiers municipaux.

3. Environnement/Écologie

Durant six ans, nous avons apporté des réponses concrètes à cette situation : la progression de 10% de la surface de nos espaces verts publics, la plantation de 18 000 arbres, une politique d'urbanisme modéré qui s'est traduite par un plan local d'urbanisme nouveau de nature à contraster la surdensification... Aujourd'hui, nous souhaitons que Toulouse continue sur ce chemin d'harmonie, d'écologie pragmatique et de respect de son identité.

Ci-dessous 3 mesures fortes :

- lancement de la démarche « Cinq grands parcs » pour offrir de nouveaux espaces de nature accessibles le long de l'Hers, du Touch, de l'ancien lit de la Garonne (Margelle de la Garonne, du parc de Monlong au jardin du Barry), des canaux (canal du Midi, canal latéral) ;
- nous doublerons la superficie d'espaces verts protégés sur Toulouse au plan local d'urbanisme intercommunal, notamment pour sanctuariser nos cœurs d'îlots verts dans nos quartiers résidentiels ;
- nous mettrons en place trois déchetteries de proximité en centre-ville, facilement accessibles à pied et en transports, pour offrir des solutions simples, de dépôt des appareils électroniques par exemple, sans devoir se déplacer en voiture jusqu'à une grande déchèterie, et nous nous expérimenterons le recyclage du plastique contre des bons d'achat toujours dans le centre-ville.

4. L'espace public et sa gestion

L'espace public est un bien qui fonde notre société et que nous devons gérer en commun. C'est, en effet, un volume, et pas seulement une emprise au sol. L'espace public est rempli de bruits, de parfums ou d'odeurs et ne se réduit pas à la chaussée. A l'heure où notre ville grandit et où les habitants sont de plus en plus mobiles, l'espace public du centre-ville peut parfois sembler saturé. C'est le propre de toute grande ville, avec sa vie métropolitaine et sa forte attractivité. Ces dernières années, un défi a émergé, celui des nouvelles mobilités. Voitures, trottinettes, vélos, piétons se partagent l'espace et peinent parfois à cohabiter. Il y a aussi des défis plus anciens qui subsistent, comme la capacité à concilier les besoins des habitants et les aspirations des usagers du centre-ville : consommateurs, public festif...

L'essence même d'une ville est de permettre à des citoyens de cohabiter et d'échanger de manière pacifique, de manière à ce que tous y trouvent un intérêt. Nous ne voulons donc pas faire supplanter les intérêts ou les priorités des uns sur ceux des autres. Néanmoins, la qualité de vie des riverains est le socle sur lequel se construit une bonne vie de quartier. La gestion de l'espace public doit refléter cette nécessité.

Depuis le début du mandat, nous avons diminué de 46 % les événements de la place du Capitole pour retrouver une occupation raisonnée de ce lieu emblématique par rapport à l'ancien mandat (37 en 2018 contre 54 en 2014 et 93 en 2008). Notre volonté est de mieux ventiler les événements et animations culturelles à l'échelle de la ville. Ainsi, nous demandons, voire imposons aux organisateurs de cibler de nouveaux lieux quand cela est possible. Une commission étudie toutes les demandes et nous consultons à chaque fois le maire de quartier, pour connaître l'opinion des habitants. Nous poursuivrons notre ambition de mieux répartir les événements à l'échelle de la ville et, ainsi, diminuer ceux du centre-ville.

5. Vos propositions pour améliorer la propreté

Nous souhaitons renforcer la brigade contre les incivilités, pour sanctionner ceux qui salissent notre espace public. Cela doit se conjuguer avec des campagnes d'information réellement pédagogiques et astucieuses, qui permettent aux passants de prendre conscience de l'impact de leur comportement sur la propreté des rues ; à l'image de la campagne anti-mégot que nous déployons actuellement sur les magnolias de la rue Alsace-Lorraine.

Les procédés techniques et l'organisation des tournées de nettoyage sont toujours à perfectionner, en bonne entente avec les commerçants et avec les habitants. Nous souhaitons également augmenter le nombre de corbeilles de rue (+ 1 000 dans notre ville).

Contre les mictions sur l'espace public, nous continuerons à expérimenter la mise en place d'urinoirs de rue, sur les lieux les plus concernés, pour éviter que la chaussée ne soit souillée, et sans que ces urinoirs se situent à proximité d'entrées d'habitations.

Nous ouvrirons aussi la possibilité, pour les habitants, de se déclarer "référents propreté" pour qu'ils aient un accès facilité à la collectivité pour signaler les salissures, et qu'ils puissent diffuser des messages de sensibilisation auprès de leur voisinage.

6. Pensez-vous diminuer l'utilisation de l'espace public

Depuis le début du mandat, nous avons diminué de 46 % les événements de la place du Capitole pour retrouver une occupation raisonnée de ce lieu emblématique par rapport à l'ancien mandat (37 en 2018 contre 54 en 2014 et 93 en 2008). Notre volonté est de mieux ventiler les événements et animations culturelles à l'échelle de la ville. Ainsi, nous demandons, voire imposons aux organisateurs de cibler de nouveaux lieux quand cela est possible. Une commission étudie toutes les demandes et nous consultons à chaque fois le maire de quartier, pour connaître l'opinion des habitants. Nous poursuivrons notre ambition de mieux répartir les événements à l'échelle de la ville et ainsi diminuer ceux du centre-ville.

7. Pensez-vous augmenter le nombre de redevances d'occupation du domaine public

Les commerçants du centre-ville ont subi et subissent toujours les manifestations d'ultras tous les samedis. Ils ont connu une forte baisse de leur chiffre d'affaires et certains ont même dû mettre la clé sous la porte. Au vu des difficultés rencontrées, j'ai souhaité exonérer les redevances des terrasses et des marchés de plein vent pendant 6 mois, en 2019, pour leur permettre de survivre. Les commerces et marchés de plein sont importants et participent pleinement à l'animation et à la convivialité de notre ville. Je ne souhaite donc pas, dans l'immédiat, les pénaliser de nouveau.

8. Vos intentions sur l'heure de fermeture des débits de boisson

Les horaires de fermeture des débits de boisson sont fixés par l'arrêté préfectoral du 20 janvier 2009, modifié par arrêté du 6 décembre 2011, soit 2h du matin en semaine et 3h du matin le week-end. Nous ne comptons pas modifier les horaires de fermeture des débits de boisson. En revanche, nous serons intransigeants avec les nuisances nocturnes et sanctionnerons toujours plus les commerçants qui ne respectent pas les règles et les horaires.

9. Vos intentions concernant les terrasses des commerces de bouche

Concernant les terrasses des commerces de bouche, le règlement mis en place en 2016 sur les terrasses a permis une meilleure maîtrise de l'espace public. Ce nouveau règlement est basé sur le cheminement piéton. Ainsi, les trottoirs sont mieux préservés en imposant un espace minimum de passage (ex 2 mètres rue Gambetta). De plus, des rues sans terrasses ont été actées pour conserver certains espaces publics (**place Mage, rue de la Pomme, une partie rue d'Alsace Lorraine**).

Enfin, l'extension des terrasses a été fortement limitée : entre 2017 et 2018, on constate déjà une légère baisse : **- 1 % de m² de terrasses sur la ville** (de 17 663 m² à 17 421 m²) **qui se poursuivra avec le non renouvellement de certaines terrasses**. Je vous rappelle que, lors de ce mandat, le nombre de m² de terrasses autorisées a augmenté de manière maîtrisée par rapport au mandat précédent malgré le développement des commerces de bouche : 5 % entre 2014 et 2018 contre 30 % entre 2008 et 2014.

Un règlement a vocation à évoluer et nous ferons un point de situation pour vérifier que les effets souhaités sont bien là. Si nous devons faire une révision, votre collectif sera bien évidemment associé à la démarche.

Concernant les platelages (terrasses fermées), nous avons souhaité les diminuer. Ainsi - 11 % de terrasses fermées ont été autorisées entre 2017 et 2018. Nous ne les renouvelerons pas, ce qui fera baisser leur nombre.

Comme vous le savez, nous sanctionnons les commerçants qui ne respectent pas les m² autorisés grâce à la mise en place de la commission des terrasses dans laquelle vous siégez. Sur les sanctions liées aux nuisances sonores, nous rendons bien évidemment les exploitants responsables car nous les sanctionnons. **Jamais une municipalité n'avait autant sanctionné les établissements en infraction : 277 sanctions prononcées entre 2014/fin 2019 (fermetures + avertissements) contre 80 entre 2008/2014, soit déjà 3 fois + que dans le mandat précédent.**

Comme vous pouvez le constater, nous sommes très actifs et vigilants pour un meilleur partage de l'espace public dans le centre-ville, qui respecte tous les Toulousains. Nous poursuivrons nos efforts en déployant, si cela est nécessaire, des patrouilles de la PM pour réduire les nuisances sonores afin d'assurer la tranquillité des riverains.

10. Le bruit est une agression reconnue dangereuse, quelle sera votre politique concernant les causes des nuisances sonores

Nous expérimentons la mise en place de capteurs de bruit dans les endroits où existent des conflits sur les nuisances sonores, par exemple, sur certaines places du centre-ville. Ces capteurs de bruit permettront de produire des données objectives sur les nuisances sonores et de faire travailler ensemble les habitants, les commerces et les usagers de nos places. Si les niveaux enregistrés ne sont pas acceptables, des mesures seront prises pour ramener la vie urbaine à un niveau qui respecte la tranquillité de ceux qui habitent le centre-ville.

De plus, nous avons mis en place le dispositif de prévention « Fêtons plus risquons moins » pour sensibiliser les jeunes aux risques liés à la consommation de substances psychoactives (alcool, tabac, cannabis et autres produits). Cela doit également avoir un impact positif sur les nuisances générées par l'abus de ce type de produits.

11. Vos intentions sur la « Fête de la musique »

Cette année, je souhaite que la Fête de la musique retrouve son esprit initial en favorisant les musiciens amateurs. Ainsi, la place du Capitole sera ouverte à tous, sans concert privé organisé. Il s'agit d'une fête où tous les Toulousains peuvent librement organiser un concert sur l'espace public. Néanmoins, nous sensibiliserons au maximum les musiciens amateurs aux règles en vigueur et au respect des riverains (par des affiches, par des courriers aux organisateurs que nous connaissons...)

12. Concernant le pouvoir du Maire

La loi « engagement, vie locale et proximité de l'action publique » va permettre de consolider les pouvoirs de police du Maire et je m'en réjouis. Dorénavant, les maires pourront décider d'une astreinte limitée à 500 euros par jour en cas de non-respect de fermeture d'un établissement et pourront faire procéder à la fermeture de l'établissement. Cela permettra de renforcer notre politique déjà volontariste et facilitera notre action au quotidien.

13. Votre opinion sur les barrières urbaines installées sur les trottoirs

Les barrières urbaines ont été installées pour empêcher les véhicules de passer dans certaines rues ou pour sécuriser des périmètres lors d'événements ou manifestations conformément au plan Vigipirate. Quand les barrières urbaines sont indispensables sur le long-terme, nous pouvons étudier leur remplacement par des potelets. Un travail en lien avec le maire de quartier, les habitants et les commerçants peut être engagé rue par rue pour embellir ce mobilier urbain. Les potelets peuvent, par exemple, servir de support pour la végétalisation. Dès le début du mandat, une concertation sur le sujet débutera pour établir une stratégie d'embellissement.

14. Urbanisme

Végétalisation de l'espace public

Nous voulons planter 100 000 arbres à Toulouse d'ici 2030 et amplifier l'opération de végétalisation citoyenne « Des fleurs sur mon mur ». Cela impliquera d'accentuer considérablement nos efforts pour la nature en ville, sur le modèle par exemple de ce que nous avons expérimenté à Arnaud Bernard. Les contraintes techniques sont à prendre en compte, mais ne doivent pas dicter notre aménagement de la ville. Nous nous engageons à rechercher des solutions de végétalisation innovantes, pour apporter la nature dans tous les quartiers.

Véhicules électriques de livraison

La charte de livraison en centre-ville favorise déjà grandement les véhicules propres. La refonte du site de logistique de Fondyre préfigure ce que nous voulons pour Toulouse : des livraisons propres, de proximité. Nous sommes donc résolus à continuer dans cette voie.

Remplacement des engins de la collectivité

Nous avons pris un engagement très fort dans notre projet pour Toulouse : à partir de mars 2020, ni la Ville de Toulouse, ni la Métropole de Toulouse ne commanderont de voiture, fourgon, fourgonnette ou benne à ordures grand gabarit fonctionnant avec des carburants conventionnels. Selon les disponibilités, nous opterons pour le gaz ou pour l'électrique. Pour les véhicules plus spécifiques, par exemple les appareils de chantier ou de propreté, des études au cas par cas seront menées pour voir si le service peut être réalisé avec des véhicules plus propres.

Tour Occitanie

Le Permis de construire de la Tour Occitanie a été délivré en 2019. Ce projet incarne l'ambition d'avenir de Toulouse, en lien étroit avec notre dimension européenne, mais aussi avec l'héritage toulousain incarné par le canal du Midi. Je suis favorable à ce projet, même si la collectivité ne le finance pas.

Densification urbaine

Le plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat (PLUi-H), en vigueur depuis mai 2019, permet d'ores et déjà de ralentir le rythme de la densification à Toulouse. Nous avons effectué un travail précis, en concertation avec les associations, pour adapter le plan d'urbanisme aux besoins et aux capacités d'accueil de chaque quartier. Les quartiers patrimoniaux ou ceux dont l'identité pavillonnaire est fortement affirmée voient leur constructibilité maintenue au plus bas ou diminuée.

Nous ne voulons pas nous arrêter en si bon chemin. Si les Toulousains nous renouvellent leur confiance, nous souhaitons mettre en place des instances de concertation qui permettront de contrôler mieux encore le développement urbain :

- l'installation d'un médiateur, placé auprès du Maire, qui pourra traiter les litiges d'urbanisme entre particuliers, pour prévenir d'éventuels recours et pacifier les situations. Cette fonction existe dans d'autres villes et récolte un franc succès ;

- la mise en place, dès le début du mandat, de groupes de travail quartier par quartier, pour déterminer les critères esthétiques et identitaires que les nouvelles constructions devront respecter. Ces chartes esthétiques de quartier seront annexées à nos documents d'urbanisme ;
- dans les quartiers qui ont connu le développement urbain le plus important, nous mettrons en place des commissions permettant aux habitants et aux associations de quartier d'examiner les avant-projets de permis de construire pour éviter les projets de nature à déséquilibrer le quartier.

Nous ne devons pas être fermés à l'introduction d'éléments architecturaux modernes dans notre ville. Certains projets contemporains sont réussis et s'intègrent sans se laisser remarquer. Les critères qui comptent, pour nous, sont la qualité d'usage et la qualité esthétique des constructions : des logements durables, écologiques et beaux. Cela peut passer par le recours à des méthodes ancestrales de fabrication, mais aussi parfois par l'innovation. Les bâtiments à structure bois, par exemple, allie savoir-faire immémorial et grande audace.

L'accueil des familles à Toulouse est un enjeu essentiel, notamment en centre-ville. Notre PLUi-H, que nous souhaitons encore développer et améliorer, apporte des réponses sur ce point en incitant les constructeurs à proposer des typologies variées de logements. Nous avons toujours été attentifs à ce que les projets immobiliers ne se cantonnent pas à des T1 ou T2 favorables à l'investissement locatif. Les programmes immobiliers acceptés à Toulouse se doivent d'être équilibrés. Les logements nouveaux devront être à 60% des logements abordables, c'est à dire des logements sociaux ou à prix maîtrisés. Maintenir les familles, c'est aussi améliorer leur quotidien, en construisant de nouvelles écoles au plus proche des besoins, en complétant l'offre de crèches ou d'accueils de loisirs. Nous souhaitons développer les petits "plus" qui facilitent la vie : permettre de réaliser les démarches administratives familiales 100% en ligne, payer l'ensemble des prestations municipales pour les enfants (loisirs, sport, cantine) sur internet en une seule fois, ne pas devoir produire plusieurs fois à la suite les mêmes documents justificatifs...

15. Mobilité et Circulation

Nous ne sommes pas favorables à la mise en place d'une zone de circulation limitée avec péage urbain : ce système, adopté par assez peu de villes, crée une barrière discriminante autour du centre-ville. Surtout, ce concept nous semble contraire, dans sa philosophie, à la liberté de circulation garantie par la Constitution. Le centre-ville est un espace public dont tout citoyen peut bénéficier dans la paix et la tranquillité. L'instauration d'un péage urbain vient attaquer ce principe de cohésion dans la ville.

En revanche, une zone à faible émission va effectivement être instaurée fin 2020 sur un périmètre restant à définir. C'est un engagement qu'a pris la Métropole auprès de l'Etat et depuis, la démarche avance. Nous faisons partie des seuls territoires où l'initiative progresse et se concrétise. Les élus de la Métropole ont donc engagé une étude pour définir les modalités d'application de cette future ZFE. 3 périmètres sont étudiés ; le choix du périmètre reste à faire. En effet, si les Toulousains nous renouvellent leur confiance, nous souhaitons que la concertation se poursuive, pour arrêter, tout à la fois, le périmètre, les horaires d'application et les mesures compensatoires. Chacun de ces critères ne peut être décidé sans prendre en compte les autres. Dans tous les cas, notre volonté d'être ambitieux reste intacte. La ZFE doit avoir un impact concret ; or, dans d'autres villes dont les élus se targuent de grandes convictions écologiques, elle est restée au stade de symbole. Nous voulons une écologie concrète et concertée, non une écologie incantatoire. Nous voulons également une écologie pragmatique, qui ne sanctionne pas les automobilistes et les plus modestes. Voilà donc pourquoi nous sommes particulièrement attachés à ce que cette mesure se déploie dans la concertation, sans prise de décision verticale et pénalisante.

A propos du partage de l'espace public, nous sommes, bien entendu, favorables à développer, tout à la fois, la pédagogie et la fermeté face aux usagers qui enfreignent le code de la route, qu'ils soient automobilistes, cyclistes ou amateurs de nouvelles mobilités. Nous souhaitons renforcer le nombre de missions de la Police Municipale dédiées à la sensibilisation et à la sanction.

Comme vous le savez, nous avons été pionniers en France pour adopter une posture ferme face aux trottinettes en libre-service. Nous les avons fait retirer le lendemain de leur déploiement, quand d'autres, ailleurs en France, en subissent leur joug. Nous ne pouvons empêcher des usagers d'utiliser des trottinettes personnelles et vous remarquerez qu'ils sont de plus en plus nombreux à adopter une attitude responsable : port du casque, circulation sur les voies vélo, etc. Des abus existent, qui doivent faire l'objet de sensibilisation et de sanction. A propos des trottinettes en libre-service, elles ne seront autorisées à Toulouse que si leur exploitant bride leur vitesse par GPS. Ainsi, les trottinettes seraient par exemple bridées à 6km/h en zone piétonne.

Le partage de l'espace public concerne aussi les transports en commun. Nous avons toujours eu une position pragmatique, et non dogmatique, quant au déploiement des couloirs bus. Les couloirs bus sont présents à des emplacements où le besoin est avéré et impérieux. Ils ne visent jamais à incarner une sanction symbolique anti-voitures. Supprimer des couloirs bus n'améliorerait pas forcément la condition des automobilistes de manière significative. Il existe d'autres manières d'optimiser la circulation, rénover le fonctionnement de certains carrefours, par exemple. C'est pourquoi nous nous engageons à mettre en place une grande concertation, dès le début du mandat, pour réformer la position des feux tricolores à Toulouse : supprimer ceux qui s'avèrent désormais inutiles, en rajouter là où cela est nécessaire ou modifier les cycles de feu là où la circulation est rendue impossible, par un feu vert trop bref par exemple.

Enfin, nous sommes la seule liste à même d'améliorer les infrastructures routières à Toulouse. Certains se perdent dans des ambitions infinies, quand d'autres se refusent, par dogmatisme, à combler le retard accumulé par le Conseil Départemental en termes d'aménagements routiers durant ces dernières décennies.

Nous nous engageons sur des projets clés pour la vie quotidienne : la refonte de l'avenue des Etats-Unis / route de Paris jusqu'à Saint-Jory, la rénovation du boulevard Eisenhower, la création de boulevards urbains là où cela est nécessaire... Nous sommes toujours mobilisés pour explorer de nouvelles solutions de contournement de Toulouse. Les études de mobilités multimodales, que nous avons lancées avec l'Etat, le Conseil Départemental et la Région, explorent des scénarios de contournement. Notre plan d'aménagement multimodal métropolitain (PAMM) prévoit, par exemple, des infrastructures routières qui vont favoriser le contournement du centre de Toulouse : avec un nouveau pont sur la Garonne au nord, le prolongement de la RD902 dans le nord-ouest, et la création du boulevard du canal Saint-Martory au sud-ouest, les véhicules pourront contourner Toulouse à l'ouest sans passer par le périphérique.

16. Transports en commun

Nous sommes la seule liste engagée de manière résolue, constante et réaliste en faveur de la 3^e ligne de métro, quand certains ont déjà affirmé leur volonté d'altérer le projet, tandis que d'autres le combattent et que d'autres encore promettent tant que leur projet pourrait remplir les capacités d'investissement d'au moins trois mandats municipaux. Nous avons prouvé notre capacité à faire avancer ce projet, en obtenant la Déclaration d'Utilité Publique de l'Etat durant ce mois de février. Cette étape cruciale entérine le projet tel que nous l'avons construit avec les habitants et les autres collectivités, et permet de passer à la phase opérationnelle dès le début du prochain mandat, si les Toulousains nous renouvellent leur confiance.

Nous sommes, également, favorables à mieux exploiter les infrastructures ferroviaires, et à les moderniser. Nous avons toujours été impliqués pour le projet des aménagements ferroviaires du nord toulousain (AFNT) comme élément de projet plus global de la LGV Bordeaux - Toulouse. Nous soutenons les efforts de la Région pour améliorer l'offre TER. Cependant, cette ambition d'un RER toulousain doit rester un projet mené et organisé par la Région, pour éviter toute confusion institutionnelle. Tisséo, quant à lui, favorise le développement du train en construisant de nouvelles interconnexions entre bus, métro et TER, notamment dans le cadre du projet de la 3^e ligne de métro.

Nous souhaitons, également, développer notre réseau de bus, qui est extrêmement utile notamment pour nos jeunes et nos seniors. Nous continuerons d'améliorer la navette gratuite centre-ville, qui est un service important dans la vie quotidienne de certains Toulousains. Nous déploierons de nouveaux Linéo et renforcerons des lignes de bus. Pour autant, le bus ne doit pas défigurer le paysage de notre ville. Nous souhaitons libérer la place Jeanne d'Arc de sa gare bus durant le prochain mandat, pour en faire une belle place, véritable cœur de quartier.

Sur la question de la tarification des transports, nous n'avons jamais été favorables à la gratuité. Sur un réseau aussi important que le réseau Tisséo, qui plus est en développement constant, la ressource générée par l'achat de tickets et d'abonnements n'est pas négligeable. Elle est même indispensable à l'amélioration future du réseau : si la gratuité totale était décrétée, il y aurait 91 millions d'euros de perte de recettes par an pour Tisséo, ce qui se retournerait contre les Toulousains puisque la capacité d'investir de Tisséo pour construire de nouvelles infrastructures de transport en commun se trouverait gravement amoindrie. Durant le mandat qui touche à sa fin, nous avons pris des décisions nouvelles sur la tarification solidaire, pour les jeunes et les seniors notamment. Cependant, nos tarifs restent extrêmement attractifs par rapport à d'autres métropoles. A partir de 62 ans, selon les ressources, l'abonnement Tisséo varie entre 0 et 153 euros. A Marseille, l'abonnement est à 240 euros, sans option de gratuité. A Nantes, c'est même 340. A Lyon, Bordeaux et Paris, c'est plus onéreux encore. Nous considérons donc que les tarifications toulousaines sont déjà à même d'inciter à un usage des transports en commun à prix modique, même si toute grille tarifaire reste discutable et perfectible.

Vous retrouverez toutes nos propositions sur le thème de la démocratie participative sur moudenc2020.fr.

Avec mes sentiments dévoués,

Toulouse, le 20 février 2020



Jean-Luc MOUDENC